

## **BON DE COMMANDE**

### **CONTROLE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

*Dans le cadre de la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la Communauté de Communes*

*« Entre Saône et Grosne » a souhaité mettre à votre disposition un service de contrôle des assainissements non collectifs.*

*La CCESG a fait le choix du cabinet Charpentier sur les critères compétences et qualité, la mutualisation des commandes permettant des prestations économiques, à charge du propriétaire.*

#### **Demandeur :**

Nom et Prénom : .....

Adresse .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Numéro de téléphone pour la prise de rendez-vous : .....

Locataire     Propriétaire

#### **Localisation de l'installation :**

Adresse .....

Code Postal : ..... Commune : ..... Référence Cadastre : .....

Nom et prénom de la personne présente (si différent de l'utilisateur) : .....

#### **ATTENTION !**

*Ce bon de commande rempli par mes soins, n'a pas de valeur de facture, la facture de mon intervention sera établie par la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne après l'intervention. Je m'engage la payer dès réception.*

*Je préviens au minimum 48 heures à l'avance le cabinet CHARPENTIER au **04.74.00.43.01**, si je ne peux pas être présent au rendez-vous.*

***Si vous n'êtes pas présent lors du rendez-vous préalablement fixé, un déplacement sans intervention vous sera facturé.***

*Merci de remplir le tableau ci-dessous en y reportant le prix adapté à votre cas.*

	<b>Prestation Contrôle ANC Tarifs valables à compter de mai 2017</b>	<b>Prix en € TTC (soumis à TVA : 10%)</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix de la prestation commandée</b>
<b>CONCEPTION</b>	Contrôle de conception et d'installation d'une installation neuve ou à réhabiliter	88		
	Supplément si besoin d'une visite pour vérification d'éléments techniques (sur demande du cabinet Charpentier)	60		
	Nouvelle vérification en cas d'avis défavorable sur contrôle de conception	60		
<b>REALISATION</b>	Contrôle de bonne exécution des travaux d'une installation neuve ou à réhabiliter	117		
	Deuxième visite de terrain en cas de filière complexe nécessitant un deuxième passage (sur demande du cabinet Charpentier)	60		
	Nouvelle vérification en cas d'avis défavorable sur contrôle de réalisation	55		
	Déplacement sans intervention	77		

**IMPORTANT** : Le certificat de conformité d'un assainissement non collectif ne sera délivré que si le contrôle de réalisation est fait avant le remblaiement du système.

***J'ai pris connaissance des points ci-dessus :***

**Signature du demandeur :**

**Nom**..... **Prénom**..... **Date**.....

Lu et approuvé
----------------

Réservé à l'administration
Numéro SPANC :

**Bon de commande à envoyer à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne**  
 Par fax au 03 85 44 09 99, par mail : [c-communes-saone-grosne@wanadoo.fr](mailto:c-communes-saone-grosne@wanadoo.fr) ou par courrier: Rue  
 des Muriers 71240 Sennecey le Grand